



Organisateur : L'association OMSCLAS en partenariat avec la ville de Mûrs-Érigné.

ATTESTATION INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Dimanche 14 juin 2026 à Mûrs-Érigné

**de 9h00 à 18h00, route de Cholet (de la route de l'Eglise à la route de l'Hôtel de ville)
– 49610 Mûrs-Erigné**

Personne physique : Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le Ville Département

Adresse :

CP Ville

Tel fixe : Portable.....

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : Par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 302-2 du code de commerce)
- ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à le

Signature

Cadre réservé à l'organisation

Emplacement : Route de Cholet (de la route de l'Eglise à la route de l'Hôtel de ville) – 49610 Mûrs-Erigné

Par ordre d'arrivée

Ci-joint règlement de€ pour l'emplacement d'une longueur demètres.
Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au maire de la commune de Mûrs-Érigné puis à la Préfecture de Maine et Loire.